



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 628

Texte de la question

AVENIR DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Pierre Goldberg, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Pierre Goldberg. Monsieur le Premier ministre, hier encore, une nouvelle journée d'action dans les établissements scolaires et la fonction publique a mobilisé près de 800 000 personnes. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Devant l'absence d'écoute du Gouvernement sur deux dossiers importants, l'avenir de l'éducation nationale et la réforme des retraites, les fonctionnaires et les personnels de l'éducation nationale ont raison de donner de l'ampleur à leur mouvement, qui porte en son coeur non seulement une forte contestation, mais surtout des propositions alternatives.

M. Jean-Claude Abrioux. Tu parles !

M. Yves Fromion. Démagogue !

M. Pierre Goldberg. Entendez ces cris d'alarme sur la démolition du service public d'éducation nationale et comprenez enfin combien la réduction des moyens alloués à l'éducation, la mise en place des assistants d'éducation, le renforcement des inégalités scolaires, la décentralisation et l'autonomie des universités nourrissent un mécontentement qui, au fil des semaines, s'est transformé en un véritable conflit.

De nombreux députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Pierre Goldberg. Cette situation exige, comme le demandent en particulier, et avec insistance, les députés communistes et républicains, un débat d'urgence au Parlement sur l'avenir de l'école.

Après le 13 mai, la nouvelle mobilisation d'hier est une condamnation sans appel de votre projet de réforme des retraites. Nous vous demandons sans délai, comme nous l'avons déjà fait ici, le retrait complet de votre texte (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et l'ouverture immédiate de vraies négociations sur la base des solutions alternatives proposées.

A l'inverse de ce que vous tentez de faire croire, un autre mode de financement, reposant sur une réforme de la cotisation patronale, une taxation sur les 70 milliards d'euros de revenus financiers des entreprises qui échappent à tout prélèvement et une meilleure distribution des richesses de notre pays, ouvre véritablement la porte à un projet de réforme alternatif et progressiste.

Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez pas nier plus longtemps l'exigence, qui monte du pays, que le Président de la République et le Gouvernement retirent leur projet rétrograde de réforme des retraites...

M. Jean Marsaudon. Ils n'en ont pas l'intention !

M. le président. Ecoutez plus tranquillement, monsieur Marsaudon.

M. Pierre Goldberg. ... car la rue est en train d'en écrire un autre. Les députés communistes et républicains vous demandent de prendre en compte cet élan démocratique dès maintenant, afin de prendre le temps d'un large débat citoyen. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

M. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Monsieur le député, le Gouvernement écoute tous les Français. Il écoute naturellement ceux qui manifestent. *(Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Albert Facon. Mais ne les entend pas !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Il écoute aussi tous ceux qui sont désarçonnés devant les portes des écoles fermées et devant les salles d'examen bloquées. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Jacques Desallangre. Dans les usines aussi, les portes sont fermées !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. L'objectif du Gouvernement, ce n'est pas d'opposer ceux qui manifestent et ceux qui souhaitent que les réformes soient mises en oeuvre, c'est au contraire de convaincre et de rassembler.

Nous voulons d'abord convaincre que la réforme des retraites ne procède pas, contrairement à ce que vous dites, d'un choix politique (« *Mais si !* » sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains), mais d'un devoir national. (« *Mais non !* » sur les mêmes bancs.) Si tout allait bien pour nos retraites, nous ne serions pas dans l'urgence imposée par l'inaction qui a été la vôtre pendant cinq ans. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Mais nous voulons aussi rassembler autour d'un projet qui est le renforcement de notre modèle social, qui est la défense de notre système de retraite par répartition.

Monsieur le député, vous avez beau prétendre qu'il y a aujourd'hui des alternatives (« *Oui !* » sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains), permettez-moi de vous dire que je ne les vois toujours pas. Car s'il était aussi simple d'augmenter les cotisations patronales pour sauver les retraites, non seulement tous nos voisins auraient fait la même chose mais, depuis cinq ans, vous-mêmes l'auriez fait *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française)* et nous ne serions pas aujourd'hui dans cette situation de blocage, avec des régimes de retraite au bord du déséquilibre.

La réforme que nous proposons est une réforme juste. (« *Non !* » sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.) Avec les partenaires sociaux, nous l'avons améliorée ces dernières semaines, notamment en portant à 85 % du SMIC la garantie pour les basses pensions, c'est-à-dire à un niveau plus élevé qu'aujourd'hui, et en permettant ce que vous demandiez depuis très longtemps et que vous n'avez jamais obtenu de la majorité précédente, le départ anticipé de tous ceux qui ont commencé à travailler à quatorze, quinze ou seize ans. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. François Hollande. C'est faux !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Nous avons introduit dans notre projet, à la suite de la discussion avec les organisations syndicales, la notion de pénibilité,...

M. François Hollande. Non !

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. ... qui fera désormais l'objet de négociations encadrées par la loi à l'intérieur des branches professionnelles.

Mme Martine David. En quelle année ?

M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. La justice sociale, vous en parlez beaucoup, mais nous, nous la proposons et la mettons en oeuvre. Voilà la vérité ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Maxime Gremetz. C'est la méthode Coué ! Ils ont peur !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Goldberg](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 628

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2003